

CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

30 octobre 2018, 17h30

gymnase BURIER

Le procès-verbal sera tenu par un membre de la direction

CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

ORDRE DU JOUR

1. INTRODUCTION, MME AGNÈS-VALÉRIE BESSIS, DIRECTRICE
2. RAPPEL DU PROJET ET DE SON CONTEXTE, M. L. ÉPERON, DIRECTEUR GÉNÉRAL DGEP
3. PERSPECTIVES SUR LE SITE DE BURIER, MME CESLA AMARELLE, CONSEILLÈRE D'ÉTAT
4. INTERVENTIONS DES COLLABORATEURS ET ÉCHANGES DE POINTS DE VUE

CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

Une communication en direct à l'attention des utilisatrices et utilisateurs finaux

- Engagement pris en juin 2018 d'informer en direct les utilisatrices et utilisateurs finaux
- Un souci de transparence et de concertation, dans la durée
- Une séance d'information, en présence de la Cheffe de Département, destinée à répondre aux préoccupations émises par le personnel et les syndicats.
- La mise à disposition de l'EMPD du Conseil d'Etat, via lien Internet : www.vd.ch/dgep, sous la rubrique «Documents», «Gymnase de Burier»
- Le lancement d'une démarche participative

Implantation de l'extension



CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

Calendrier et prochaines étapes

- 16.03.2018: Mise à l'enquête du permis de construction par la Municipalité de la Tour-de-Peilz et publication dans la FAO
- 02.07.2018: Présélection du lauréat pour la construction de l'extension
- 04.07.2018: Validation du projet d'« EMPD Burier » par le Conseil d'Etat
- 05.11.2018: Séance de commission parlementaire chargée de préavisier l'« EMPD Burier »
- Décembre 2018-janvier 2019: Examen de l'« EMPD Burier » par le Plénum du Grand Conseil
- Printemps 2019: Début projeté des travaux d'extension, sous réserve de la levée des oppositions
- Rentrée 2020-2021: Mise en service projetée de l'extension

CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

L'EMPD « Burier » reprend les informations communiquées en juin 2018 – Nouveaux locaux et nouveaux espaces

- Bâtiment sur 3 niveaux de 4'662 m²
- 17 salles de classe
- 4 salles spéciales pour l'enseignement de la biologie, de la chimie, de la physique, des arts visuels avec leurs espaces de stockage et de préparation
- 2 salles d'informatique
- Un espace cafétéria de 200 m²
- Une zone de locaux administratifs
- Un espace d'accueil
- Un préau couvert
- Tous les locaux de technique et de stockage usuels
- Construction d'un parking «dépose-minute» + création de places de parc deux-roues

CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

L'EMPD « Burier » reprend les informations communiquées en juin 2018 – Locaux et espaces existants

- Transformations intérieures dans les bâtiments existants
 - Augmentation de la capacité du restaurant pour accueillir un 3^e service
 - Mise aux normes de la cafétéria pour une exploitation plus conséquente
 - Création d'une salle de musique et de 3 bureaux
- Rénovations des installations sportives
 - Transformation du terrain de football engazonné en terrain multisports synthétique
 - Rénovation de l'anneau d'athlétisme et création de zones de jeu dans les demi-lunes
 - Transformation de la place de sport goudronnée en terrain synthétique
 - Création d'une salle de fitness dans le bâtiment de sport existant

CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

Une croissance démographique plus forte que prévue se confirme

Année	Projection du nombre d'élèves, rapport Yersin	Nombre d'élèves réels	Perspectives de court terme, <u>StatVaud-DFJC</u>
2011-2012	10'073	10'073	
2012-2013	10'197	10'176	
2013-2014	10'371	10'353	
2014-2015	10'507	10'753	
2015-2016	10'642	11'100	
2016-2017	10'791	11'883	11'948
2017-2018	10'893	+ 1'579 12'472	12'496
2018-2019	10'915	+ 1'841 12'756	12'679
2019-2020	10'939		12'772

CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

Un projet légal, strictement nécessaire, sur une période de transition

- Un certain nombre d'oppositions en phase d'être réglées par voie conventionnelle entre l'Etat et l'ATE, respectivement « Les Verts »
- Le seul projet réalisable à court terme qui permette à l'Etat de former les nouvelles Gymnasiennes et Gymnasiens
- L'entrée en service d'un nouveau Gymnase à Echallens ne devrait pas intervenir avant 2023-2024 (légalisation foncière en cours par le SDT)
- L'entrée en service d'un nouveau Gymnase dans le Chablais ne devrait pas intervenir avant 2025-2026 (achat du terrain en cours par le SIPAL)
- Une nécessaire période de transition passe par Burier

CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

Burier: un site de qualité et au potentiel avéré

- Parcelle dite «Le Vallon» à Burier : 33'918 m² achetés par l'Etat en 2004
- Légalisés en zone d'utilité publique par un Plan d'affectation cantonal (PAC) approuvé fin 2006
- 4'195 m² (23 % du terrain constructible) sont nécessaires pour le projet d'extension
- 14'140 m² (77 % du terrain constructible) restent disponibles pour de nouvelles constructions dans le domaine de la formation
- Il est nécessaire d'assurer un développement qualitatif acceptable pour les usagers, les riverains et les autorités locales

L'extension vue du Sud Ouest



CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

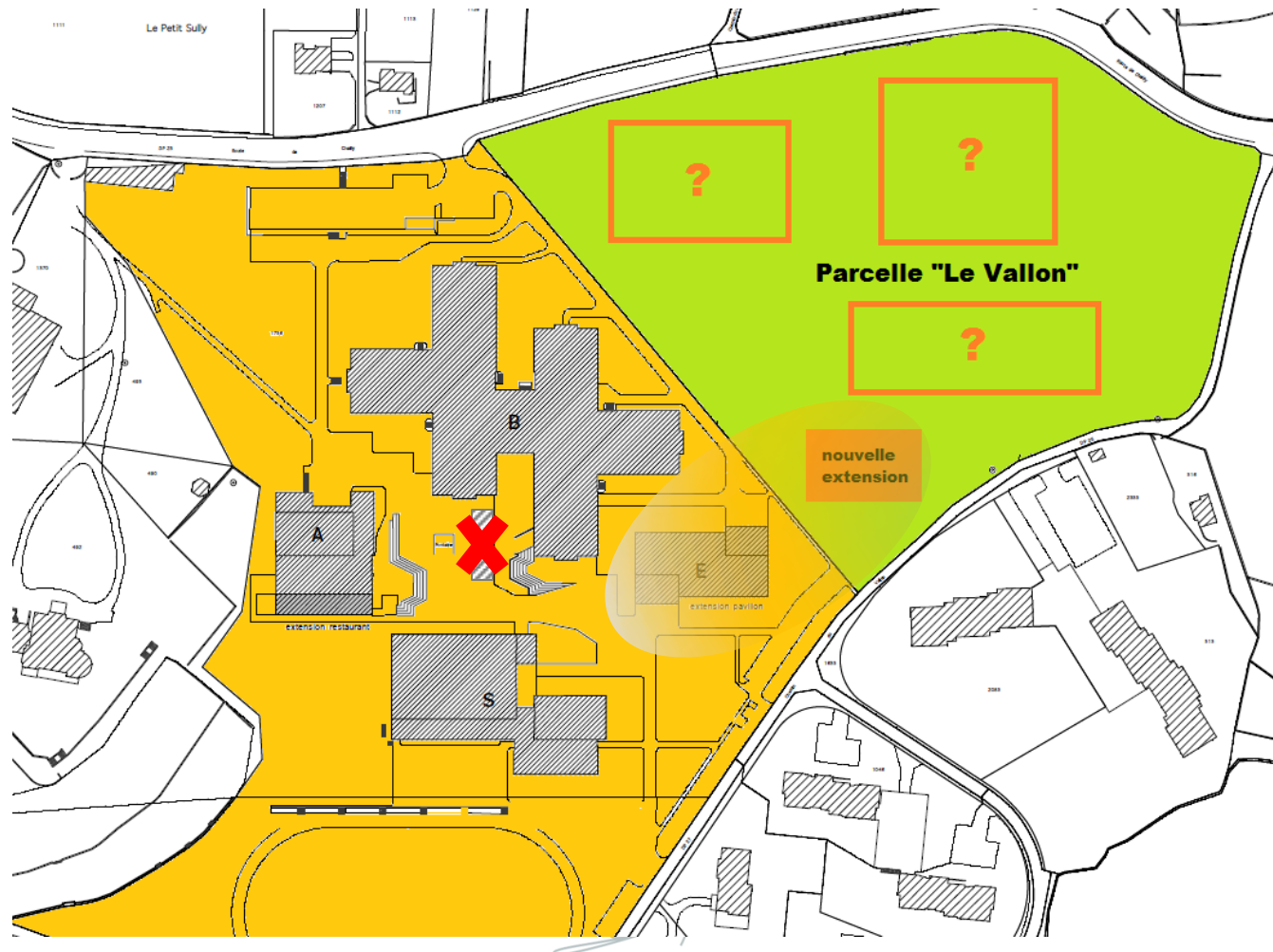
Considérations générales de la Cheffe de Département

- Les contraintes posées au DFJC, en tant que Département utilisateur, et à l'Etat, en tant que planificateur/constructeur, sont fortes et incontournables
- Il appartient à l'Etat d'assurer une formation de qualité des Gymnasiennes et Gymnasiens, en conformité avec la loi
- Un Gymnase de 2'000 élèves constitue un régime d'exception, transitoire
- Le système de **Gouvernance unique durant la période de transition est confirmé, mais se doit d'être aménagé**
- La période de transition doit s'achever dans le sillage de la mise en fonction du futur Gymnase du Chablais
- Dans l'intervalle, **la période de transition doit être aménagée par la construction d'infrastructures communes manquantes et critiques. Elle doit déboucher sur la destruction des pavillons «temporaires».**
- La vision du Département à moyen terme est la création d'un «*Campus de la Riviera*», composé de deux établissements de formation autonomes (gymnase et une école professionnelle ou une HES?), sur le modèle du Campus de Marcellin

CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

Plan de situation



CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

Une période de transition menée sur deux axes participatifs

- Novembre 2018: Initialisation d'une démarche participative incluant les parties prenantes
- Démarche participative sur deux axes différenciés :
 - Axe 1: Les besoins liés aux mesures d'accompagnement nécessaires durant la période de transition
 - Axe 2: La perspective, dès 2026, du projet de «*Campus de la Riviera*», regroupant deux établissements autonomes, à taille humaine, incluant une mixité des formations

CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

Principes de la démarche participative - Axe 1

- But: améliorer la réalisation du projet par la concertation
- Axe 1: Mesures d'accompagnement pour la période de transition
- Animation, si elle est souhaitée, par un modérateur externe, professionnel des démarches participatives
- Deux groupes-cible invités (possibilité d'inviter au besoin le Comité des élèves):
 - ✓ Membres de la Direction du Gymnase
 - ✓ Représentant.e.s des Enseignant.e.s ainsi que du Personnel administratif et technique de Burier
- Objectifs: Réfléchir aux mesures d'accompagnement à mettre en place en complément de ce qui est prévu dans l'EMPD pour la période de transition en termes d'encadrement administratif et pédagogique; d'organisation des aménagements «techniques» et d'infrastructures à mettre en place. Partir des mesures déjà envisagées dans les démarches déjà entreprises au sein des files et assemblées de salarié-e-s.
- Travail en plénum / Rappel: la décision finale revient aux autorités politiques et de direction compétentes

CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

Principes de la démarche participative - Axe 2

- Animation par un modérateur externe, professionnel des démarches participatives
- 4 groupes-cibles seront invités, selon les axes traités :
 - ✓ Représentant.e.s des Enseignant.e.s ainsi que du Personnel administratif et technique de Burier
 - ✓ Représentant.e.s des Elèves de Burier
 - ✓ Représentant.e.s des Riverains
 - ✓ Représentant.e.s des Autorités locales
- Travail en plénum ainsi qu'en ateliers
- Restitution des résultats transparente, en plénum
- Rappel: la décision finale revient aux autorités politiques compétentes

CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

Calendrier et objectifs de la démarche participative pour l'Axe 2

- Novembre 2018: Soumission au Conseil d'Etat d'un crédit d'études de CHF 400'000.- permettant de concevoir les évolutions à court et moyen termes sur la parcelle «Le Vallon» (synergies/complémentarités, volumétrie, programme des constructions, aménagements extérieurs, mobilité, etc.)
- 2020-2025 : Priorité à la construction d'infrastructures communes manquantes :
 - ❖ Un restaurant/caféteria supplémentaires
 - ❖ Salles de sport
 - ❖ Une aula, un espace d'études commun, etc.
- Dès 2026: Ouverture projetée du «*Campus de la Riviera*».

CONFÉRENCE D'ÉTABLISSEMENT

Projet d'extension sur le site du Gymnase de Burier

Questions et commentaires